GREFF BOURGOGNE

QUELS PORTE-GREFFES TOLERANTS A LA SECHERESSE POUR LA BOURGOGNE

FICHE PROTOCOLE : TAUX DE COULURE

Paramètre suivi	TOLÉRANCE AU CALCAIRE ACTIF, COMPATIBILITÉ PG-GREFFON, RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ
Indicateur	Taux de coulure
Matériel nécessaire	• Compteur • Fiche de notation terrain • Formulaire de notation (Landfiles)
Fréquence et période(s) de mesure	J F M A M J Ju A S O N D Nouaison
Organes observés/prélevés	Observation des grappes
Répétitions	Un passage entre les stades « petits pois » et « fermeture de la grappe » (voir annexe 2).

RAPPEL : CHOIX DES PLACETTES

Choisir les placettes fixes comprenant des ceps représentatifs de la parcelle : minimum 2 placettes de 10 ceps par porte-greffe.

Marquer les placettes de façon durable en vue d'effectuer des observations sur plusieurs années (par l'utilisation de fils électriques par exemple).

ETAPES DU PROTOCOLE

- Observer toutes les grappes de tous les ceps des placettes fixes marquées, soit minimum 20 ceps par porte-greffe.
- Sur la fiche de notation terrain (annexe 1), inscrire pour chaque cep, le nombre de grappes sans coulure, présentant une faible coulure (0-30%), une coulure moyenne (30-60%) et une forte coulure (60-100%).
- Attention à bien différencier coulure (fleurs non fécondées) et millerandage (baies sans pépin qui ne grossissent pas) (différence montrée en annexe 3).
- Reporter les totaux sur le formulaire Landfiles et poster des photos des grappes présentant de la coulure.

ANALYSE DES RESULTATS

Pourcentage de coulure à un stade phénologique donné.

ANNEXE 1

Cep observé	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de grappes **sans** coulure									
Nombre de grappes avec **faible** coulure									
Nombre de grappes avec coulure **moyenne**									
Nombre de grappes avec **forte** coulure									

Cep observé	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Nombre de grappes **sans** coulure									
Nombre de grappes avec **faible** coulure									
Nombre de grappes avec coulure **moyenne**									
Nombre de grappes avec **forte** coulure									

Cep observé	19	20							Totaux
Nombre de grappes **sans** coulure									
Nombre de grappes avec **faible** coulure									
Nombre de grappes avec coulure **moyenne**									
Nombre de grappes avec **forte** coulure									

ANNEXE 2 : Stades «Floraison», «Nouaison», «Petits pois» et «Fermeture de la grappe» (source : IFV)



STADE I OU 23 OU 65
Floraison
Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pisitil sont visibles. Après ce stade, vient la nouaison des grains.



STADE 27
Nouaison
Ovaire commençant à grossir. Les étamines flétries restent souvent fixées à leur point d'attache.

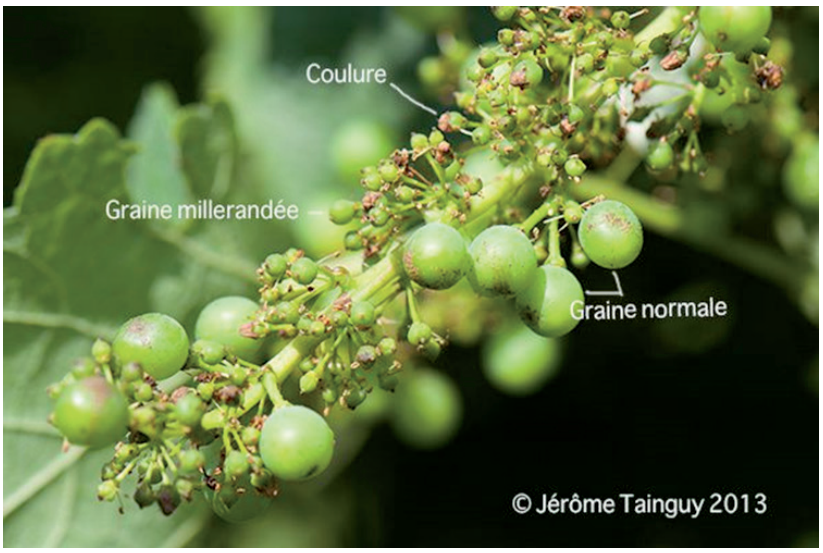


STADE K OU 31 OU 75
Petits pois
Les grains ont la taille d'un petit pois. Les grappes pendent.



STADE L OU 33 OU 77
Fermeture de la grappe
Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.

ANNEXE 3 : Différence entre coulure et millerandage ((C) Jérôme Tainguy)



Pôle technique et qualité du BIVB - Version avril 2022

Pour tout complément d'information

BOURGOGNE
Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

Marion WIMMER
marion.wimmer@bivb.com
06 78 82 35 74

GREFF BOURGOGNE

Manon PINOT
m.pinot@yonne.chambagri.fr
06 72 95 60 36

Christine DUBUS
christine.dubus@sl.chambagri.fr
06 25 13 84 78

Marion TEMPE
marion.tempe@cote-dor.chambagri.fr
06 07 17 84 36